



Le Petit Feugeois

Éditeur Ph.TRIBOT

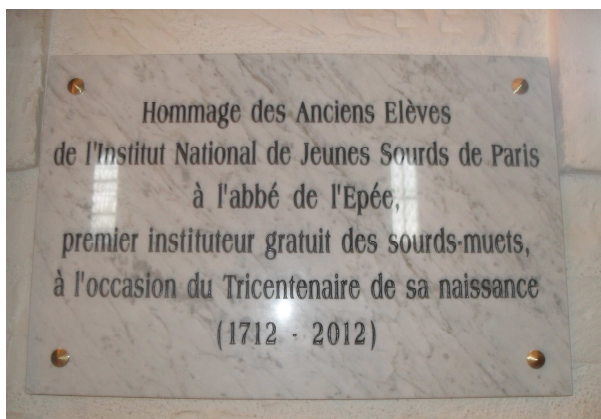
Parution N°25

Printemps 2012

« L'avenir des feuilles est dans les racines. (Raymond AUBRAC) »

Hommage à l'Abbé de l'Epée et mise en terre du Ginkgo Biloba

Samedi 17 mars en fin de matinée, plus d'une centaine d'invités étaient présents en l'église saint Benoît de Feuges afin de rendre hommage à l'Abbé de l'Epée à l'occasion du tricentenaire de sa naissance.



70 anciens élèves de l'Institut National de jeunes sourds de Paris, accompagnés du frère Paul, aumônier de l'institut, et de son directeur Jean-François DUTHEIL, ont participé à cette cérémonie d'ampleur nationale.



Le Député de la circonscription, le Conseiller Général du canton, et de nombreux élus des communes voisines s'étaient déplacés à l'occasion.

Sur le chemin de la grange où avait été préparé le vin d'honneur, a été planté un ginkgo biloba, symbolisant l'aboutissement du Schéma de Cohérence Territoriale de la Région troyenne.



Une des particularités de cette essence est qu'il a résisté aux effets de la bombe atomique d'Hiroshima.



Son feuillage doré à l'automne lui vaut le surnom « d'arbre aux mille écus ».

Installation de rampes permettant l'accès à l'église

Au moment où la Communauté de Communes « Seine-Melda-Côteaux » lance l'étude sur l'accessibilité des ERP communaux aux handicapés, la commune, précédant cette étude, a installé les 2 rampes permettant l'accès à l'église.



Un taxi à Feuges

Depuis quelques semaines, la commune accueille un taxi à votre service. Son emplacement a été fixé place de la Mairie.

N° d'appel 06.86.91.84.68



Chevreuil

Un jeune chevreuil d'une vingtaine de kilos, égaré sur la départementale 677 à hauteur de la « Boîte à Papa » a été recueilli par Eric VRIET et Michel LEQUIN. Maîtrisé sans effort, l'animal a été transporté et relâché à proximité du bois à « Nono ».

Les boîtes aux lettres

Si notre factrice « Cristelle » connaît parfaitement les affectations des boîtes aux lettres, ses remplaçants occasionnels, eux, ont besoin de lire clairement le nom du ou des personnes logées au sein des habitations. Pour une meilleure distribution du courrier, nous vous invitons donc à indiquer clairement vos noms.

Repas des Aînés

Le 11 mars dernier, une centaine d'Aînés de Feuges, Aubeterre, Montsuzain et Charmont étaient conviés au repas annuel traditionnel. Les plus de 65 ans ont apprécié le repas servi par les élus. Les plus courageux se sont même essayés à la danse, valse et tangos en particulier.



Les bags de sel

Heureusement, l'hiver n'a pas été rigoureux, et la neige a très peu gêné la circulation. Néanmoins, les bags mis à disposition des habitants ont pour la plupart été utilisés, surtout lorsqu'ils sont positionnés à proximité les uns des autres. Certains ont été laissés ouverts à la pluie, ce qui ne facilitera pas la perception du sel l'hiver prochain.

Aménagement du cœur du village

Une haie vive a été plantée à proximité de la grange à « Nono » qui constitue un des premiers éléments de l'aménagement futur du « cœur du village »



Enfouissement des lignes



L'aménagement du cœur du village prend forme petit à petit. La disparition de la mesure avait mis les pylônes EDF en évidence, c'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'en faire disparaître deux.



Les travaux sont en cours de réalisation comme vous pouvez le constater.



Prévention



La municipalité a entendu les conseils éclairés d'utilisateurs du terrain multisports et a implanté les deux panneaux réglementaires annonçant la traversée d'enfants à proximité des lieux.



Merci à Michel LEQUIN qui a mis en place ces panneaux.

Les Pâques

9 avril 2012 - 11 heures, les cloches sonnent, annonçant leur retour. Sous un froid vif, de nombreux enfants accompagnés des mamans et papas s'élancent dans le square Noël Moulin, à la recherche des œufs, lapins, poules et poissons en chocolat qui ont ensuite été partagés à la salle des fêtes.



Nouveaux arrivants



L'Aube Romaine accueille au cours de l'été 10 nouvelles familles, une partie début juin, l'autre partie en juillet. Bienvenue aux nouveaux feugeois. La municipalité les accueillera officiellement à l'occasion des vœux de la nouvelle année.



Chiens errants

Depuis quelques temps, nous voyons divaguer un chien de belle taille, accompagné d'un autre de petite taille et de couleur blanche. Certains enfants craignent d'être mordus, c'est pourquoi, les maîtres/propriétaires de chiens doivent impérativement les tenir en laisse.

A vos agendas

Festivités par le Comité des Fêtes :

- Repas de la Saint Jean le 23 juin
- Kermesse suivie d'un dîner le 14 juillet

Activités paroissiales :

Le vendredi 30 mars, de nombreux spectateurs sont venus à l'église d'Arcis voir jouer une pièce de théâtre, "Le procès à Jésus", proposée à l'initiative du père Jean-Luc Depaive.

Parmi les acteurs, se trouvaient 4 personnes de Feuges, Colette Bourgeois, Sylvie Herbinet, Gilbert Mouge et Marie-Hélène Dabit.

Expérience très enrichissante pour tous en raison des liens amicaux qui se sont créés.

Messes à Feuges :

- samedi 28 juillet à 18h30
- dimanche 16 septembre à 9h30

Le samedi 23 juin en soirée, aura lieu pour la troisième année "Le Parc Enchanteur" dans le parc du château à Arcis.

Musique, chorales et danses vous feront passer une soirée fort divertissante.

Le samedi 29 septembre sera la journée de la rentrée pastorale pour les quatre ensembles paroissiaux (Arcis, Charmont, Mailly et Ramerupt/Dampierre). Une animation sera proposée toute la journée et se terminera par la messe à 18h30 à l'église d'Arcis.

Arrivée d'un nouveau prêtre

Joseph KIENON, originaire du Burkina Fasso, résidant à Arcis, épaulant Jean-Luc, va exercer à présent son ministère dans les 4 ensembles paroissiaux.

Un nouveau Conciliateur de Justice

La Cour d'Appel de Reims a nommé Mr BOUCHEZ Jacques pour remplacer Mr DESCAMPS Jérôme.

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Après avoir tremblé de voir disparaître le comité, et à l'invitation du bureau, un groupe de jeunes mamans feugeoises a décidé de relever le défi et a souhaité rejoindre le comité, sauvé par cette heureuse initiative.

Le futur parking de l'église

Les déblais d'une piscine locale transformés en remblai du futur parking. Il nécessitera encore de nombreux m3 pour atteindre son niveau définitif, en particulier ceux des travaux d'enfouissement des lignes.



Le rond-point remis en état par le Conseil Général

Comme on a pu le constater au cours de la semaine 10, et pour le compte du Conseil Général, une entreprise « espaces verts » a procédé à la plantation de plusieurs centaines d'arbustes et placé une protection faite de paillage.



Carnets bleus et roses

Naissances de :

BIENAIME Angelo, le 11/12/2011

LIPP Malone, le 11/02/2012

LEOST Jade, le 03/02/2012

HERLUISON Tiago, le 03/03/2012

MOULIS Manon, le 22/05/2012

Deux « oui » pour un nom

Samedi 26 mai 17h30, Nadège et Frédéric se sont dit « oui » devant Maria LEQUIN 2^{ème} Adjoint, Anne la secrétaire, et entourés des témoins Mme Chantal CARRE et Mr Patrick POINSOT. Une journée ensoleillée de bonheur !



Le défibrillateur de la commune a sauvé une vie

Jeudi 22 mars après-midi, un automobiliste d'Arcis sur Aube se rendant à Troyes a été pris d'un malaise cardiaque alors qu'il s'était arrêté à l'entrée de Feuges pour laisser le volant de son véhicule à son épouse.

L'homme de 49 ans est tombé inanimé, en arrêt cardiaque, sur le trottoir. Il a eu la chance d'être secouru par des automobilistes de passage dont 2 infirmières ainsi qu'un ambulancier du Smur habitant du village.

Un voisin alerté par des appels s'est précipité à la salle des fêtes chercher le défibrillateur pendant que les premiers soins étaient pratiqués ainsi qu'un massage cardiaque relayé par le défibrillateur. Les premiers signes de retour à la vie sont seulement apparus lors de l'arrivée des pompiers de Troyes suivis du Smur qui ont pris la relève pour médicaliser la victime et la conduire à l'hôpital.

Réforme de l'Urbanisme

Au 1^{er} mars 2012 il y a eu une réforme de l'urbanisme qui touche surtout les surfaces de construction.

Voici un bref rappel des formalités à effectuer

Construction nouvelle de plus de 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol.	PERMIS DE CONSTRUIRE
Construction nouvelle de moins de 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol.	DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX
Travaux sur construction existante (extension, garage accolé, véranda) de moins de 20 m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Toutefois, le seuil est relevé à 40 m ² si votre terrain est situé en zone U (zone définie dans le Plan d'Occupation des Sols), par contre votre projet ne doit pas dépasser 170 m ² de surfaces totales (construction existante + construction à réaliser).	DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sans création de surface de plancher ou d'emprise au sol (fenêtre de toit, création d'une ouverture sur une pièce existante...)	DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Une haie décorative et de couleurs

Comme on peut le constater depuis quelques semaines le long du Chemin du Crot Touillon, Gérard GUILLOTIN, sur une distance de 240 mètres, a réalisé la plantation d'une haie de diverses essences. Haie décorative et de couleurs. En particulier des fusins d'europe, cornus alba, amélanchiers, buddlayas (arbres papillons), spirées, groseillers, etc...



La glissière

L'histoire de la glissière protectrice de la clôture de Jean-Marc BIENAIME n'est pas terminée !!! En tous cas elle tient son rôle, mais dans la souffrance. Les services du Conseil Général ont procédé, le 12 avril dernier à sa remise en place. coût 2000€.



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

lundi : 10h - 12h

mardi : 10h - 12h30

mercredi : 9h30 - 11h30

jeudi : 15h - 17h